

Messieurs les Généraux,
Amiral (...)
Messieurs les Officiers Supérieurs,
Mon Capitaine,
(Monsieur le Président de l'association des Villes marraines, Cher Ami)
Monsieur le Délégué Général de l'association des Villes marraines
Mesdames et Messieurs les Elus
Mesdames et Messieurs les représentants du corps enseignant
Mesdames et messieurs,
Chers jeunes amis,

C'est sous les lambris dorés du Sénat, où se déroulait la prestigieuse réception annuelle de l'association des villes marraines, que germa l'idée de notre parrainage. Vous fûtes, Cher Délégué général, le parrain de ce parrainage car c'est vous qui sûtes nous convaincre, nous orienter et nous assister jusqu'à l'instant présent, où les destinées de l'escadron 11/1 du groupement blindé de gendarmerie mobile de Versailles-Satory et celles de Chaville vont se croiser.

Nous convaincre, ce n'était pas en soi bien difficile puisque, contrairement à une idée reçue, une municipalité de gauche n'est pas nécessairement antimilitariste et j'en tiens pour preuve que c'est à l'unanimité, et je les en remercie, que les élus chavillois ont, conformément à la charte des villes marraines, voté ce parrainage. De fait, la France, royale, impériale ou républicaine a, de tous temps, eu besoin d'une force à la fois crédible et mesurée, mobile et enracinée dans la population, soucieuse aussi bien de la protection des citoyens que du respect des droits de chacun, moderne mais porteuse d'une tradition séculaire. Cette force, c'est la Gendarmerie Nationale et nous sommes fiers de lui être, aujourd'hui, particulièrement associés. Et que serait une République qui ne saurait pas faire respecter, à tout moment, les droits et devoirs de chacun ? En ces temps de commémoration de la loi de 1905 je voudrais aussi rappeler, un peu en forme de clin d'œil, que c'est largement grâce à la Gendarmerie Nationale que la mise en oeuvre de la loi a pu s'effectuer sans que le contexte très tendu de l'époque ne se traduise par des heurts trop violents qui auraient compromis sa pérennité ou sa crédibilité. Et pour prendre un anniversaire d'esprit très différent, le 2S, rappelons que le général Savary, chef de la gendarmerie d'élite, exerçait à Austerlitz les fonctions d'aide de camp de Napoléon.

Quant à votre serviteur, pour avoir servi, certes sous l'uniforme de la Marine Nationale –mais n'existe-t-il pas aussi une gendarmerie maritime respectée et même parfois crainte du marin en bordée - et pour appartenir à une famille de militaire et de résistants, il était bien sûr d'avance séduit par l'idée.

La rigueur, la cohérence et la tenue des statuts de l'association étaient pour moi autant de garanties que notre parrainage allait être à la fois utile et pérenne aussi bien pour notre petite cité que pour nos amis de l'escadron 11/1.

Nous orienter, c'était aussi nous faire comprendre l'intérêt pratique que, parmi les différents parrainages possibles, présentait celui qui s'offrait avec une unité de gendarmerie mobile.

Un parrainage, c'est une relation réciproque, utile et profonde entre deux personnes ou deux entités et pour répondre à une question souvent posée, que peut apporter ce parrainage à notre ville ? Beaucoup de choses, j'en suis convaincu. Tout d'abord, il est important que nos jeunes, encadrés par leurs encadrants de l'Education Nationale ou de Pégase, sachent de façon concrète et immédiate que la République dispose de femmes (car la Gendarmerie est devenue une force mixte) et d'hommes qui s'engagent, non seulement pour la sécurité quotidienne des citoyens français mais aussi pour des missions humanitaires ou d'accompagnement sur tous les continents. Etre gendarme, c'est aussi faire valoir qu'en démocratie la force, parfois nécessaire et toujours implicite, doit rester contenue dans le droit lorsqu'elle devient explicite et cela même est un principe éducatif, une dialectique. Il est important, à l'heure où il existe de plus en plus d'états-voyous, de bien faire comprendre. Enfin, il y a des valeurs d'aventure et de professionnalisme que non seulement il n'y a pas de honte mais il y a urgence à faire partager à l'heure où le refus du risque et l'approximation dans la responsabilité politique se généralisent quelque peu. La Gendarmerie est aussi un métier qui compte plus de 60 000 membres et pourquoi pas, parmi eux, des Chavilloises ou des Chavillois ?

Mais les gendarmes mobiles et leurs familles sont aussi et d'abord des femmes et des hommes que leurs missions obligent à une vie d'instabilité et d'adaptation permanente à de nouveaux environnements. Ils sont un peu les gens du voyage de nos forces armées. A ce titre, nous espérons pouvoir leur apporter, aussi bien lorsqu'ils sont en déplacement que lorsqu'ils reviennent en voisins à Satory, un peu de l'amitié et de la confiance ou du confort dont ils ont besoin pour être bien dans leur tête et bien dans leur mission. En les considérant comme nos citoyens d'honneur, en partageant leur aventure, nous pourrions leur apporter, je crois, un plus car un cantonnement n'est jamais tout-à-fait une ville.

Nous avons déjà communié ce matin dans le devoir de mémoire dû à nos morts mais aussi dans l'hommage à tous ceux qui ont souffert de la terrible et vivace violence entre les peuples : blessés, prisonniers, déportés, torturés, veuves ou orphelins. Aujourd'hui comme demain c'est important, c'est indispensable car nous partageons ce devoir de solidarité morale et active.

Mais partager la vie aussi, c'est important. Je ne doute pas qu'au cours du banquet qui va suivre, de bonnes idées naîtront sur les possibilités de pratique commune du, sport, d'enrichissement culturel ou tout simplement de plaisir de la convivialité. Si le temps des gaîtés de l'escadron est peut-être révolu, rien n'empêche de penser à associer étroitement nos amis à toutes nos manifestations, à la vie des clubs et associations chavillois et aux missions humanitaires que nous pourrions partager outre-mer ou à l'étranger. A nous d'imaginer et de construire dans ce domaine comme dans tous les autres.

Pour terminer cette petite mais déjà longue allocution, je voudrais féliciter, au travers de leur encadrement, les gendarmes du 11/1 et aussi ceux du groupement et des autres unités, de leur brillante prestation de ce matin. Je voudrais remercier aussi les personnalités qui ont bien voulu rehausser de leur présence cette cérémonie, simple mais importante pour notre commun avenir. Merci à tous les participants actifs : nos anciens combattants, nos directeurs d'établissement et enseignants et le personnel du cabinet qui, comme toujours, est l'inlassable artisan dans l'établissement de l'amitié.

Au capitaine Manet aussi, mon alter ego et déjà complice, je voudrais adresser mes remerciements pour la construction de ce partenariat. Vous pouvez, mon Cher Manet, compter sur moi en toute circonstance et c'est un vrai plaisir que d'oeuvrer avec vous, pour la prospérité de ce parrainage.